

Affaire Patricia Wilson : le jardinier reste en prison

Publié le 09/12/2014 à 12:16, Mis à jour le 09/12/2014 à 12:18

Justice - Vabre-Tizac (12)

Jean-Louis Cayrou reste en prison.



Jean-Louis Cayrou, soupçonné du meurtre de Patricia Wilson en août 2012 à Vabre-Tizac, reste en prison. La Chambre de l'instruction de Montpellier ayant refusé ce mardi sa demande de liberté.

« C'est d'autant plus surprenant qu'il avait déjà été libéré durant trois semaines », a déclaré Me Jacques Lévy, son avocat. En août 2013, le juge des libertés avait en effet décidé de ne pas prolonger la détention provisoire du jardinier, incarcéré depuis le 25 août 2012, et de le placer sous bracelet électronique. Le parquet avait immédiatement fait appel de cette décision, la chambre de l'instruction de Montpellier l'avait suivi et le suspect était retourné derrière les barreaux.

Des éléments matériels à charge

Jean-Louis Cayrou est poursuivi à la suite de la disparition de Patricia Wilson le 17 août 2012, probablement victime d'un homicide. Des traînées de sang avaient été retrouvées dans et à l'extérieur de la maison de cette ressortissante anglaise, située à l'écart de [Vabre-Tizac](#).

Ancienne cadre dans la publicité de 58 ans au moment de sa disparition, Patricia Wilson s'était séparée de son compagnon un an plus tôt, puis avait entretenu une relation intime avec Jean-Louis Cayrou avant de rompre. Une série d'éléments matériels accusent ce dernier, notamment la découverte de l'ADN de la disparue sur un tendeur retrouvé dans la voiture du jardinier ou sur une lampe frontale tachée de sang. « Dans ce dossier, on a estimé que M. Cayrou était le seul coupable et on n'a pas cherché ailleurs », s'est insurgé Me Levy, qui compare ce dossier à celui d'un autre de ses clients, Jacques Viguière, professeur de droit toulousain, accusé du meurtre de sa femme mais finalement acquitté en octobre 2012.